

L'an deux mille neuf, le 12 juin à dix-sept heures, le comité syndical, régulièrement convoqué en date du 29 mai deux mille neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 44
Membres titulaires présents ou représentés: 19
Pouvoirs : 8
Quorum atteint
Nombre de suffrages exprimés : 27

Présents(es)

André AUBERIC,
Jean-Marie BERTRAND,
Marc BONNARD,
Jean-Pierre BUIX,
Daniel CHARASSE suppléant,
Claire CHASTAN,
Pierre DALSTEIN suppléant,

Claude DAUMAS suppléant,
Gérard GOZZI,
Nadia MACIPE suppléante,
Jean-Jacques MONPEYSSSEN,
Patricia MORHET-RICHAUD
Christine NIVOU
Jean-Louis PELLOUX suppléant,

Hervé RASCLARD,
Jean-Louis REY,
Nicolas ROSIN,
Eliane TERRAS suppléante,
Catherine VESPIER.

Pouvoirs :

Paul ARNOUX à Hervé RASCLARD, Jean BESSON à Jean-Marie BERTRAND, Olivier CADIER à Claire CHASTAN, Pierre COMBES à Christine NIVOU, Thierry CORNILLET à Jean-Pierre BUIX, Michèle EYBALIN à Nicolas ROSIN, Marianne ORY à Nadia MACIPE, Michel TACHE à Marc BONNARD ,

Excusés(es)

Marcel BAGARD, Marie BOUCHEZ, André FELIX suppléant, Fabien LIMONTA suppléant, Christine PRIOTTO suppléante, Anne-Marie REME-PIC suppléante, Michel VALLA.

Objet : Approbation du compte de Gestion 2008

Hervé RASCLARD présente le compte de gestion 2008 établi par le Trésorier du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales et certifié conforme par le Trésorier Payeur Général.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le comité syndical approuve le compte de gestion 2008 du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales.

Pour extrait certifié conforme
Aux jours et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD